GUIDE LABEL CULTURE & SANTÉ

Kit pour accompagner les établissements de santé et médico-sociaux dans leurs projets de politique culturelle et artistique

Période 2024-2025

Ce guide s’adresse aux établissements de santé et médico-sociaux qui développent une politique culturelle et artistique dans le cadre du label « culture et santé ».

Ce kit est composé de 5 parties :

* Etaiement de la pertinence d’une politique culturelle et artistique dans les établissements de santé et médico-sociaux.
* Le cahier des charges pour le label « Culture et Santé à La Réunion ».
* Les missions communes des établissements labellisés.
* Liste de recommandations pour les politiques culturelles et artistiques en santé, déterminées par la recherche.
* Liste de liens web utiles.

|  |
| --- |
| **POURQUOI S’ENGAGER SUR LA CULTURE DANS LA SANTÉ ?** |
| De nombreuses études et rapports, en particulier celui de l’OMS en 2019, ont démontré que les activités artistiques et culturelles sont bénéfiques pour la santé. En effet, elles peuvent apporter un soutien autant aux stades préventifs qu' au niveau de la gestion de la maladie et du traitement. Les activités culturelles offrent une approche holistique rendant compte de la complexité de chaque individu.  Tant dans leurs contenus (sujets abordés) que leurs formes (différentes disciplines artistiques), les activités culturelles et artistiques sont aussi des moyens pour les personnes bénéficiant de soins de regagner en capacité d’action dans un contexte ou une période où elles peuvent en être dépourvues, et ainsi s’engager dans la gestion de leur propre santé.  Enfin, l’art et la culture dans les établissements de santé profitent aussi aux professionnels de santé et aux plus larges publics. L’accès à l’art étant un droit fondamental, il est nécessaire de faire des établissements de santé des lieux perméables à l’art et la culture, les transformant ainsi en lieux de vie, de société et d’engagement civique. Ainsi, la culture favorise la santé et le bien-être tant au niveau individuel qu’au niveau collectif et sociétal.  [What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review (who.int)](https://apps.who.int/iris/handle/10665/329834) |

|  |
| --- |
| **CRITÈRES POUR LE LABEL CULTURE**  Ce qui est attendu des établissements de santé labellisés |
| La structuration d’une politique artistique et culturelle au sein de l’établissement de santé et médico-sociauximplique des critères partagés par l’ensemble des acteurs. L’adhésion à ces critères définit le niveau de labellisation obtenu.  L’établissement de santé ou médico-social devra :   * Identifier des lieux dédiés (physiques et/ou digitaux) pour les projets artistiques et culturels. * Désigner un référent culturel assurant la coordination des projets ainsi que la mise en place d’une médiation et d’une communication auprès des publics et des partenaires. * Respecter la réglementation des activités artistiques. L’établissement s’engage à respecter la réglementation en vigueur, notamment celle relative à l’emploi artistique. Il veille par ailleurs aux formes opératoires des projets (convention de partenariat, contrat de cession, contrat d’engagement, droits d’auteur …). * Rédiger une lettre d’engagement en y exposant ses motivations et intentions. Cette lettre sera co-signée par la direction de l’établissement et le référent culturel. * Constituer un comité culturel représentatif de la diversité des personnels, des personnes accueillies, des partenaires culturels ou intervenants, des partenaires territoriaux. Ce comité est un lieu de partage et d’échanges entre partenaires, il se réunit au minimum une fois par an et a pour objet d’examiner les bilans annuels, de définir la programmation culturelle à venir de l’établissement, d’être une force de proposition, de valider les intentions générales de la politique culturelle. * Identifier les moyens financiers dédiés aux actions culturelles et artistiques par l’établissement. Ces moyens peuvent être complétés par tout partenariat financier utile. * Intégrer un volet artistique et culturel dans le projet d’établissement et le Contrat Pluriannuel d’Objectifs et de Moyen. * Développer une stratégie de communication interne et externe autour de l’offre artistique et culturelle, élément fondamental qui permet de développer la fréquentation des actions mises en place et d’assurer leur rayonnement. L’établissement peut déployer des supports d’information appropriés (plaquettes, brochures, flyer, affichage, outils de communication interne, relais médiatiques…). |

|  |
| --- |
| **LES MISSIONS COMMUNES DES ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS**  La qualité de la politique artistique et culturelle de l'établissement |
| La structuration d’une politique artistique et culturelle au sein de l’établissement de santé ou médico-social s’organise autour d’un bloc de missions s’appuyant sur quatre champs de responsabilités. Ces missions sont confiées à chacun des établissements dépositaires du label « culture et santé » et, globalement, au réseau qu’ils constituent. Ces responsabilités ne sont pas des critères décisifs dans l’obtention du label mais seront prises en compte dans le dossier de candidature.  **Responsabilité artistique**   * Intégrer une pluralité de disciplines artistiques et culturelles : spectacle vivant (théâtre, musique, danse, arts du cirque, arts de la parole, marionnettes), arts visuels (arts plastiques, cinéma, vidéo, photographie, arts du numérique), livre et lecture, architecture, patrimoine * Faire la place à des formes et des esthétiques contemporaines visant un équilibre entre la diffusion d’œuvres au sein de l’établissement et des propositions de pratique artistique. * Développer et renouveler des pratiques artistiques ainsi que soutenir les pratiques artistiques établies et émergentes. * Favoriser la démocratisation culturelle par des actions de médiation artistiques et culturelles.   **Responsabilité territoriale**   * Inciter la programmation culturelle à considérer son territoire et ses populations. * Inciter les projets artistiques à être en connexion avec l’environnement proche de l’établissement (associations de quartier, commerces, écoles, entreprises, théâtres, société civile). * Inclure et co-construireavec la diversité des publics de l’établissement et s’élargir autant que possible à l’ensemble des personnes accueillies, des services, ainsi qu’à l’ensemble des équipes. Elle est ouverte aux proches et peut également s’adresser aux publics et structures du territoire de proximité. * Favoriser des sorties permettant un accès à des œuvres et/ou à des lieux de culture.   **Responsabilité professionnelle**   * Accompagner et former les artistes et référents culturels. * Impliquer sur la durée des structures culturelles et recourir à des artistes professionnels qui développent une démarche de création inscrite dans les réseaux publics de production et de diffusion. * S’interroger sur l’impact et la pertinence de la politique culturelle et artistique sur les publics cibles (professionnels de santé, patients, usagers, proches, public large) et intégrer des démarches d’évaluation au volet culturel de l’établissement. |

|  |
| --- |
| **LES BONNES PRATIQUES ISSUES DE LA RECHERCHE** |
| Cette partie donne des repères de bonnes pratiques à adopter, des vigilances à avoir et des pistes de réflexions pour aller plus loin dans la mise en place d’une politique culturelle et artistique.  La liste ci-dessous présente les recommandations principales énoncées dans divers rapports sur les politiques culturelles et artistiques en milieu de soin. Ces recommandations concernent les différents acteurs engagés dans le déploiement et de programmes culturels et artistiques en établissements de santé ou médico-social.   * Il est impératif de tenir compte des enjeux de **diversité, inclusion et représentation** dans la programmation culturelle et ses acteurs. * Il y a un réel enjeu **de co-production** entre les acteurs engagés dans la politique artistique et culturelle. Cette co-production s’opère entre les artistes, les professionnels de la création et de la culture, les commanditaires des secteurs public et culturel, les investisseurs et partenaires financiers, les chercheurs, les patients, usagers et publics, et les établissements de santé. Ces acteurs, ayant des expériences vécues et professionnelles diverses, travaillent ensemble pour informer et construire un programme cohérent et pertinent. * Les **partenaires financiers et investisseurs** sont encouragés à investir sur des durées longues pour promouvoir la pérennité des projets, en incluant tous les aspects autour du projet en lui-même (recherche en amont, communication, création de lien, formations, évaluation). Ils sont également encouragés à cibler leurs investissements et leurs bénéficiaires, au lieu d’investir dans des projets à objectifs trop larges. Il est aussi conseillé aux donneurs de fonds d’encourager des projets réalistes qui mettent en place les meilleures conditions de travail pour tous les acteurs engagés. * Enjeu pour les **artistes et partenaires culturels** intervenants en établissements de santé de: temps de préparation, d’investigation, de réflexion, d’expérimentation, de fabrication, de l’interconnaissance pour mieux appréhender le contexte et les personnes. Il s’agit notamment d’identifier une intention claire, de se former si nécessaire, se renseigner sur le public cible et de communiquer ses besoins pour la réalisation du projet. L’objectif est de proposer des projets réfléchis et réalistes. Les artistes et partenaires culturels sont aussi encouragés à former leurs propres réseaux entre pairs pour s’entraider, s’échanger des bonnes pratiques et cultiver leur propre résilience. * Les **référents culturels** et programmateurs sont encouragés à créer un programme qui réponde à des besoins identifiés, à différentes échelles. Ces derniers doivent soutenir et accompagner (récolte des besoins, coordination avec le personnel soignant, etc.) les artistes et partenaires culturels dans leurs projets, ainsi qu’encourager les pratiques à s’inscrire dans le contexte local, participer à son développement et en être représentatifs. * Il est recommandé aux **établissements de santé et médico-sociaux** développant une politique artistique et culturelle de soutenir la recherche dans ce secteur et permettre aux cliniciens, spécialistes de la santé publique et autres professionnels de la santé et des soins d’être bénéficiaires de formations sur la pertinence des arts en milieu de santé. Ils sont invités à s’engager sur la construction d’un programme représentatif de la diversité des acteurs et des bénéficiaires, et de montrer l’exemple dans leur mode de fonctionnement, d’organisation et de communication. * Il convient de consacrer du **temps** à la compréhension du contexte unique de chaque organisation/situation. Les méthodes d'évaluation et de recherche ne doivent pas être appliquées automatiquement sans tenir compte au préalable du contexte et des contributions plus larges. * Il est utile d'adopter des pratiques culturelles destinées à des **groupes spécifiques**, notamment les plus vulnérables. * Des **espaces** physiques sûrs, soigneusement aménagés, accueillants, explicitement valorisés, et sans jugement sont essentiels dans la mise en place d’une politique culturelle et artistique. * Il est nécessaire de s’interroger sur les **considérations** **éthiques** de ce secteur, tant au niveau de la recherche que dans la mise en place de la programmation culturelle pour la santé.   **Sources :**  [What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review (who.int)](https://apps.who.int/iris/handle/10665/329834)  [C4H\_Report.pdf (thenoah.net)](https://thenoah.net/wp-content/uploads/2023/01/C4H_Report.pdf)  [*Creative Health: The Arts for Health & Wellbeing* (All-Party Parliamentary Group for Arts, Health & Wellbeing, 2017)](https://ncch.org.uk/uploads/Creative_Health_Inquiry_Report_2017_-_Second_Edition.pdf)  [BF\_From surviving to thriving\_WEB 2.pdf (culturehealthandwellbeing.org.uk)](https://www.culturehealthandwellbeing.org.uk/sites/default/files/BF_From%20surviving%20to%20thriving_WEB%202.pdf) |

|  |
| --- |
| **TROUSSE À OUTILS** |
| * Comment évaluer un projet et/ou la politique culturelle mise en place ? * [I want to evaluate my work... (culturehealthandwellbeing.org.uk)](https://www.culturehealthandwellbeing.org.uk/i-want-evaluate-my-work) * [ucl\_creative\_wellbeing\_measures\_toolkit\_sept22.pdf](https://www.ucl.ac.uk/biosciences/sites/biosciences/files/ucl_creative_wellbeing_measures_toolkit_sept22.pdf) * [Arts for health and wellbeing - evaluation framework (publishing.service.gov.uk)](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/765496/PHE_Arts_and_Health_Evaluation_FINAL.pdf) * [Creative & Credible (creativeandcredible.co.uk)](http://creativeandcredible.co.uk/) * [Modèle d’évaluation des INM - NON PHARMACOLOGICAL INTERVENTION SOCIETY (npisociety.org)](https://npisociety.org/modele-evaluation-inm/) * Journaux et bases de données * [Bibliothèque en ligne - Pôle Culture Santé Aquitaine (culture-sante-na.com)](https://culture-sante-na.com/ressources/bibliotheque-en-ligne/) * [Ouvrages et études de référence sur le programme Culture et Santé (interstices-auvergnerhonealpes.fr)](https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr/les-ressources) * <https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr/notre-reseau/entrelacs-reseau-national> * [Creative Health - Global Health - LibGuides at University College London, Global (ucl.ac.uk)](https://library-guides.ucl.ac.uk/c.php?g=684020&p=5127682) * Liens ressources et rapports scientifiques * [What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review (who.int)](https://apps.who.int/iris/handle/10665/329834) * [Toolkits, guidance and factsheets (culturehealthandwellbeing.org.uk)](https://www.culturehealthandwellbeing.org.uk/resources/toolkits-guidance-and-factsheets) * [Arts-and-population-health-FINAL-March-2023.pdf (thenoah.net)](https://thenoah.net/wp-content/uploads/2023/08/Arts-and-population-health-FINAL-March-2023.pdf) * [DCMS report: *The role of the arts in improving health and wellbeing* (Fancourt, Warren & Aughterson, September 2020)](https://www.gov.uk/government/publications/evidence-summary-for-policy-the-role-of-arts-in-improving-health-and-wellbeing) * [Resources - Cultureforhealth.eu](https://www.cultureforhealth.eu/resources/) * [ns\_ccc\_art\_et\_sante\_en\_milieu\_de\_soins\_17\_septembre\_2013.pdf (ceser-iledefrance.fr)](https://www.ceser-iledefrance.fr/app/uploads/2020/08/ns_ccc_art_et_sante_en_milieu_de_soins_17_septembre_2013.pdf) * [monter un projet - culture, santé, handicap & dépendance en Occitanie (plateforme-cshd-occitanie.com)](https://www.plateforme-cshd-occitanie.com/monter-un-projet/) |